

Réunion du 28 juin 1990.

Le vingt huit juin mil neuf cent quatre vingt dix, à vingt et une heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M^r JOSEPH Richard, maire. La séance a été publique.

Date de convocation: 20 juin 1990.

Présents: M^r et M^{mes} JOSEPH Richard, GOUEDO Ida, MAGNE Simon, ALIARY Francis, PHELIPEAU Ikwi, VIOUET E. Lodie, BORDEPON Raymond, MARTIN Michel, MARTAUD Marcel.

Absents: M^r FERRET Serge, M^r BOURREAU Bernard.

Secrétaire: Mme GOUEDO Ida.

121. Modifications des modalités d'établissement des impôts directs locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de ne pas modifier les modalités d'établissement des impôts directs locaux pour l'année 1990.

122. Eclairage public

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne son accord pour le déplacement du poteau existant près de l'école, de l'autre côté du terrain de sport et d'y amener l'électrification pour l'éclairage. La tranchée sera à la charge de la commune.

M^r le Maire expose au Conseil Municipal la demande présentée par M^r Hervé: prolonger l'éclairage public toute la nuit les vendredis et samedis soir, veilles de fêtes et jours fériés. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

123. Salle des fêtes.

M^r le Maire signale au Conseil Municipal qu'il aura très prochainement un entretien avec M^r Prot, architecte, pour envisager un modificatif de permis de construire, pense des renseignements sur le montant de ses honoraires, lui demander une proétude gratuite pour l'aménagement de la salle.

M^r le Maire donne lecture au Conseil Municipal des lettres de remerciements de l'ADAF et du Comité de la Charente de la ligue contre le cancer pour les subventions versées par la commune.

Fait

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Out signé les membres présents.

J.J.	Epouha	Magne	_____
_____	_____	_____	_____
Alouane			